

CHAMPIONNAT INTER-LIGUES

Centre, Haut de France, Ile de France, Bourgogne Franche Comté

ORGANISATION

Les Ligues de Karting Centre, Haut de France, Ile de France et Bourgogne Franche Comté organisent, avec le concours de la FFSA, un Championnat Inter-Ligues dénommé : Championnat Inter-Ligues DD2.

Les quatre Ligues de Karting sont responsables de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 4 épreuves, sur une période allant de Mars à Septembre 2019.

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

REGLEMENT

Toute modification du règlement, préalablement validé, devra être impérativement visée par la FFSA.

OBLIGATIONS GENERALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat Inter-Ligues DD2 s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting, le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement.

LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DEROULEMENT

4) Calendrier des épreuves du championnat :

Le Championnat Inter-Ligues DD2 se déroulera en plusieurs épreuves.

Dates	Lieu	Ask
9-10 Mars	SALBRIS 41	Ligue du Centre
6-7 Avril	OSTRICOURT 59	Ligue Haut de France
18-19 mai	KARTLAND 77	Ligue Ile de France
21-22 septembre	SOUCY 89	Ligue Bourgogne France Comté

5) Ces épreuves auront le statut de compétition nationale.

6a) Chaque épreuve comportera : Des essais libres officiels, une séance d'essais chronométrés, une ou deux manches ou séries qualificatives, une pré-finale et une finale. Les positions au départ de la pré-finale seront déterminées par le classement des manches qualificatives (ou séries). Les positions au départ de la finale seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

6b) Déroulement de chacune des épreuves :

Intitulé	Catégorie	Durée
Chronos	DD2	Huit minutes
Manches Qualificatives ou Séries	DD2	10 km par temps sec ou 08 km par temps de pluie
Pré-Finale	DD2	17 km par temps sec ou 14 km par temps de pluie
Finale	DD2	17 km par temps sec ou 14 km par temps de pluie

CLASSEMENTS

7a) Attribution des points à tous les finalistes

Le classement de chaque pré-finale et finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
1 point au-delà du 24 ^{ème}			

7b) Disqualification de l'épreuve : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à la disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

7c) Classement général final du CHAMPIONNAT INTER-LIGUES DD2

Le classement final du Championnat Inter-Ligues DD2 sera établi en additionnant la totalité des résultats des **4 épreuves (Préfinale et Finale de chaque épreuve)**

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale se verra attribuer 2 points supplémentaires. Ces deux points ne seront acquis qu'à condition que le pilote destinataire ne soit pas exclu de l'épreuve

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8) Les Championnats de Ligue seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2019, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

PILOTES ADMIS

9a) Tout pilote désirant participer au Championnat Inter-Ligues DD2 devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat Inter-Ligues DD2.

KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a) Le Règlement Technique de la Coupe de marque qui sera appliqué.
Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

CHASSIS - MOTEUR

10a) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque épreuve que d'un châssis et de 2 moteurs.

10c) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

PNEUMATIQUES

10d) Le Pilote disposera d'un train (2 avants et 2 arrières) de pneumatiques slick et pluie par épreuve.

Les pneumatiques slick devront être achetés auprès de l'organisateur ; **ils devront être réservés au minimum 15 jours avant l'épreuve auprès de l'organisateur.**

Les pneumatiques pluie seront fournis par le Pilote.

En cas de crevaison ou détérioration (arrachement de gomme ou coupure) constatée à l'arrivée par un Commissaire Technique en parc arrivée, le remplacement du pneu crevé ou endommagé par un pneu de même degré d'usure sera autorisé. Le pneu de remplacement devra être présenté aux Commissaires Techniques pour son enregistrement.

10e) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10f) La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros pourront être fournis par la Ligue lors de la première compétition.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'essence de type E5 sans plomb 98.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.
Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

SECURITE GENERALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat Inter-Ligues DD2 devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a) Rappel : La compétition se compose d'Essais libres officiels, d'une Séance d'essais Chronométrés, de Manches Qualificatives ou Séries, d'une pré-finale et d'une finale.

13b) Les essais libres officiels se dérouleront le samedi entre 9h et 15h.
La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.
L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 08 min, avec un système de pointage électronique. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.
Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation signifie la fin de la séance pour le concurrent

13f) Chaque catégorie disputera deux manches qualificatives. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article 14h.

14h) Manches qualificatives

Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Elles seront réparties suivant le processus ci-dessous :

Serie A	Serie B	Serie C	
1 ^{er} chrono	2 ^{ème} chrono	3 ^{ème} chrono	
4 ^{ème} chrono	5 ^{ème} chrono	6 ^{ème} chrono	etc...

14i) Places de départ pour les manches qualificatives.

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

14j) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries :	A contre B	A contre C	B contre C			
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D			
	B contre C	A contre C	B contre D			
5 séries :	D contre E	A contre B	C contre D	A contre E		
	B contre C	A contre D	B contre E	A contre C	B contre D	C contre E

14k) Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches qualificatives. La non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

14l) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

GRILLE DE DEPART

15) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PROCEDURE DE DEPART

16) Article 2.20 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

17) Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

SUSPENSION D'UNE COURSE

18) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

19) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

ARRIVEE

20) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PARC FERME

21) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

INCIDENTS

22) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DROITS D'ENGAGEMENT

23) Tout pilote désirant participer au Championnat Inter-Ligues DD2 devra s'inscrire directement auprès d'une des 4 Ligues organisatrices.

L'engagement au Championnat Inter-Ligues DD2 2019 se fera course par course auprès de la Ligue organisatrice.

Pour un pilote faisant la totalité du Championnat le prix de l'engagement sera :

- Salbris 90 Euros
- Ostricourt 95 Euros
- Kartland 85 Euros
- Soucy 80 Euros

Pour un Pilote non inscrit au Championnat Inter-Ligues DD2 le prix de l'engagement à une manche du Championnat est fixé à 120 Euros

En cas de non-participation au Championnat Inter-Ligues DD2, un pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

24) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

25) Rapport de clôture : Les résultats de chaque épreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une publication complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.
Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque épreuve.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

26) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

27) Les trois premiers du Championnat Inter-Ligues DD2 seront invités à la remise des prix de la Ligue dont ils dépendent et recevront une coupe